



Paris le, **24 OCT. 2011**

**Secrétariat général**

**Service des ressources  
humaines**

Bureau du dialogue social et  
de l'expertise statutaire

*Affaire suivie par :*  
Thomas HANNEBIQUE

*Poste :*  
01 40 15 75 77

*Références :*  
SG/SRH2/SDS/AR-2011

Mesdames, Messieurs les membres du CTM,

Suite au dépouillement de la commission administrative paritaire des ingénieurs de recherche qui a eu lieu le 21 octobre 2011, aucun représentant du personnel n'a pu être désigné. En conséquence, afin d'organiser une nouvelle élection, le point suivant est ajouté à l'ordre du jour de la séance du vendredi 4 novembre 2011:

- point 2 bis : Arrêté fixant la date et les modalités de l'élection des représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche.

Le Secrétaire Général

Guillaume Boudy

